

ENTRETIENS EUROPÉENS LE DROIT PÉNAL EUROPÉEN À L'ÈRE DU NUMÉRIQUE

MERCREDI 26 FÉVRIER 2020

BULLETIN D'INSCRIPTION

Nom.....
Prénom.....
Fonction.....
Cabinet / Organisme.....
Barreau.....
Adresse.....
Téléphone.....
Télécopie.....
E-mail.....

Numéro de TVA figurant sur votre déclaration fiscale
(impératif)

Assujetti à la TVA en tant que personne physique :
Numéro de TVA en cette qualité

BE _ _ _ _ _ (10 chiffres)
FR _ _ _ _ _ (11 chiffres)

Assujetti à la TVA en tant que personne morale :
Numéro de TVA en cette qualité

FR _ _ _ _ _ (11 chiffres)

☐ Non Assujetti à la TVA

Participation aux frais par personne : 280 € TTC**

Les frais d'inscription sont susceptibles d'être pris en charge par le FIF-PL dans la limite des critères 2018 des avocats libéraux

Avocat-stagiaire : 155 € TTC**

Elève-avocat : 120 € TTC**

*Nos formations bénéficient d'une prise en charge par le FIFPL
(pour de plus amples informations nous contacter)*

Inscription sur notre site www.dbfbruxelles.eu ou par envoi du présent bulletin par fax au 00 32 2 230 62 77 ou par courrier à : Délégation des Barreaux de France, 1 Avenue de la Joyeuse Entrée, B-1040 Bruxelles.

Modalité de paiement : par virement bancaire (nous contacter) ou par paiement en ligne sur notre site www.dbfbruxelles.eu

*Cette date est indicative. La Délégation des Barreaux de France se réserve le droit de la modifier.

**30% de la participation en cas d'annulation signalée moins d'une semaine avant la manifestation. En cas d'annulation non signalée ou signalée moins de 48 h avant la date de la manifestation, la totalité de la participation sera conservée.

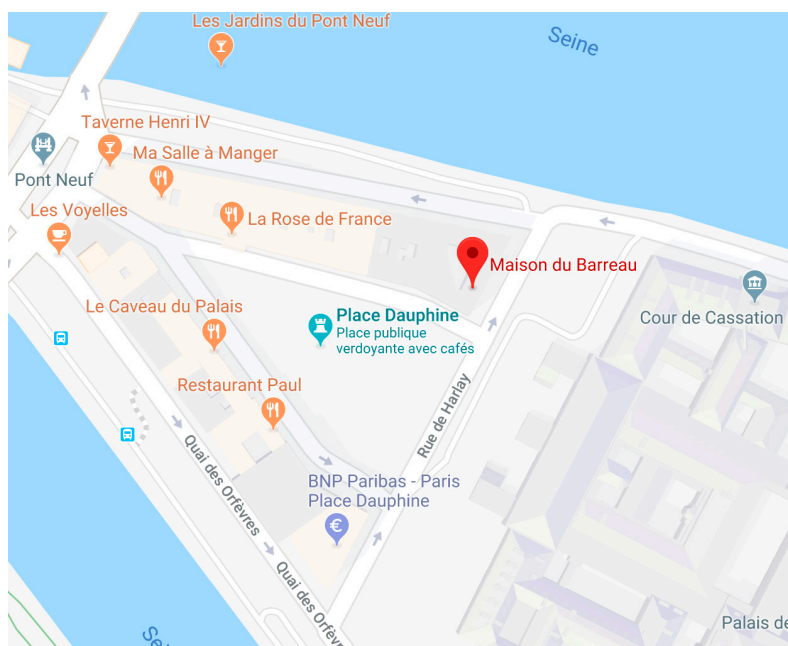
Les Entretiens européens sont conformes aux modalités mises en place par le Conseil national des barreaux dans le cadre de la formation continue obligatoire.

Seront délivrées au cours de cet événement

7 heures de formation pour les avocats français et 6 heures de formation pour les avocats.be.



Formation certifiée



**Maison du Barreau de Paris
Auditorium
2, rue de Harlay
75001 Paris**

**7h
de
formation
validées !**